

■ **Max Jaquet, François Jaquet, successeur**, à Val-de-Travers, CH-645-1003357-4 (FOSC du 28.08.1972, p. 2266). Par suite de fusion de communes, la commune du siège devient Val-de-Travers et l'adresse devient: Fleurier, Place d'Armes 2, 2114 Fleurier.
Registre journalier no 745 du 27.01.2009
(04856004 / CH-645.1.003.357-4)